

> Intitulé de l'emploi

Technicien géologue

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le technicien géologue réalise les tâches courantes des études géologiques et assiste les ingénieurs géologues dans leurs travaux plus spécifiques.

> Activités principales

- Exécution des tâches techniques nécessaires aux études géologiques
- Assistance aux ingénieurs géologues lors de leurs études particulières et de leurs missions de terrain

> Compétences requises

Savoir :

- Notions techniques en géologie

Savoir-faire :

- Observer sur le terrain et en laboratoire
- Saisir sur bases de données

Comportements professionnels :

- Autonomie

> Conditions particulières d'exercice

- Manipulations nécessitant des capacités physiques
- Manipulations de matériel spécifique
- Déplacements fréquents sur le terrain

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution des connaissances techniques et scientifiques du domaine

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois